



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mai 2019,

3 millions d'euros collectés pour reboiser 1 000 hectares de forêts partout en France grâce aux mécènes du Fonds de dotation Plantons pour l'avenir



À l'occasion de son dernier Conseil d'Administration, le Fonds de dotation Plantons pour l'avenir a accordé une aide financière de 226 000€ pour 17 nouveaux projets de (re)boisements, dans le cadre du 10^{ème} Appel à projets national. Ce sont désormais 1 000 hectares sur 176 propriétés forestières partout en France, qui ont bénéficié de la trésorerie nécessaire pour réaliser les travaux de plantation et d'entretien, indispensables au renouvellement de nos forêts.

Grâce à la générosité d'une centaine de mécènes et conformément à l'intérêt général, ce sont maintenant 3 millions d'euros de dons qui ont été apportés à ce Fonds solidaire du (re)boisement en France.

Un 11^{ème} Appel à projets national est ouvert. Les porteurs de projets peuvent déposer leur demande en ligne sur www.plantonspurlavenir.fr.

Plantons pour l'avenir : le Fonds de dotation pour le reboisement des forêts françaises

Plantons pour l'avenir est un Fonds de dotation ambitieux et solidaire, créé en 2014 par des professionnels de la gestion durable des forêts. Plantons pour l'avenir apporte, grâce aux dons de ses mécènes, la trésorerie nécessaire aux propriétaires qui s'engagent dans le renouvellement et la gestion de leurs peuplements forestiers. L'aide accordée sous forme d'une avance remboursable sur une période de 30 ans et sans intérêt, engage le propriétaire bénéficiaire dans un cercle vertueux :

- Il est ainsi un véritable sylviculteur garant de la réussite de son reboisement et de sa gestion durable et certifiée ;
- Il participe également à la pérennité du Fonds et à sa mission d'intérêt général, grâce à ses remboursements qui serviront à financer de nouveaux projets.

Les entreprises mécènes qui s'engagent aux côtés de Plantons pour l'avenir, agissent dans le cadre de leur responsabilité sociétale et environnementale. Elles participent grâce à leurs dons à la relance du reboisement en France, en bénéficiant du régime fiscal en faveur du mécénat : 60 % de réduction d'impôt pour les sociétés et 66 % pour les particuliers.

Crédit Agricole Assurances : plus de 200 000€ de mécénat pour le reboisement des forêts françaises !

Le Groupe Crédit Agricole, déjà mécène de Plantons pour l'avenir, renforce son soutien via sa branche Assurances, Crédit Agricole Pacifica.

Premier assureur des forêts, le Crédit Agricole est la banque de référence des acteurs de la filière bois. Or, le renouvellement de la forêt française est menacé sous l'effet conjugué du réchauffement climatique, des crises sanitaires répétitives et de la baisse des subventions publiques à destination des propriétaires forestiers.

La forêt constitue le meilleur puits de carbone face à l'augmentation des émissions de CO₂ et le principal foyer de biodiversité terrestre. Mais, au-delà de ces enjeux environnementaux, la forêt assure aussi un rôle économique et social comme source de matières premières renouvelables pour une filière bois en pleine expansion et assurant en France plus de 400 000 emplois.

« En renforçant notre engagement, nous contribuons à garantir les fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts de demain » : Frédéric Thomas, Directeur Général de Crédit Agricole Assurances.

Plantons pour l'avenir : une mission d'intérêt général qui soutient le reboisement pour une filière d'avenir

Conformément au Programme National de la Forêt et du Bois 2016-2026 , qui recommande notamment *« d'investir en forêt pour faire baisser les coûts d'exploitation, mettre en gestion des parcelles peu ou non productives et reconstituer les peuplements... »*, Plantons pour l'avenir constitue une réponse concrète aux enjeux du reboisement en France :

- En soutenant directement les propriétaires forestiers pour leurs opérations de (re)boisement ;
- En œuvrant pour une prise de conscience sur le rôle primordial de la forêt (sensibilisation du grand public, mobilisation et formation des jeunes et des propriétaires forestiers) ;
- En soutenant le développement de techniques et de pratiques de gestion forestière innovantes, adaptées aux défis environnementaux de demain.

REJOIGNEZ-NOUS !

Pour en savoir plus www.plantonspourlavenir.fr

Contacts :

Mathilde RUPERT DE SAINT AUBIN

Chargée de communication - mathilde.desaintaubin@plantonspourlavenir.fr - 05.40.12.02.93

Tancrède NEVEU

Directeur délégué - tneveu@plantonspourlavenir.fr - 06.82.81.48.75